

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HON. W. G. MITCHELL

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE de QUEBEC

LE 21 JANVIER 1915



DISCOURS SUR LE BUDGET

Monsieur l'Orateur,

La première parole que j'adresserai à cette honorable Chambre aura pour objet de solliciter son indulgence, car non-seulement c'est la première fois que je suis appelé à soumettre à ses membres l'exposé des finances de la province, mais c'est encore la première fois qu'il m'est donné de prendre la parole dans cette auguste assemblée. En proposant la motion usuelle à l'effet que la Chambre siège maintenant comme comité de subsides, je dois tout d'abord vous avouer bien franchement que j'y mets la plus grande hésitation et que je réalise parfaitement la difficulté de la tâche qui m'incombe; tâche difficile non pas au point de vue de l'état financier de la province que j'ai l'honneur de vous soumettre et qui est excellent, mais à cause des imperfections inhérentes à la manière de vous le présenter et de mon incapacité de lui donner devant cette Chambre et devant la province la forme qu'il conviendrait de lui donner.

Avant de commencer à vous mettre au courant de l'état-financier annuel, je vous demanderai la permission d'évoquer le souvenir de mon distingué prédécesseur, l'honorable P. S. G. Mackenzie, qui, encore à la fleur de l'âge, sans que nous ayons pu le prévoir, est prématurément descendu dans la tombe après avoir, pendant quatorze années, fait partie de cette honorable Chambre, et, pendant quatre ans, joui de l'honneur insigne et de la haute distinction d'être le trésorier de cette grande province.

Non encore remis de l'émotion que nous a causée ce triste évènement, nous pouvons dire que ce disparu a laissé à ceux qui voudront marcher sur sa trace, un bel exemple de simplicité, de courage, de renoncement, d'âpreté au travail ainsi que de dévouement au devoir et au service public.

Il représenta avec fidélité les électeurs du comté de Richmond, fut un sujet loyal du Canada, et sa fin prématurée est un deuil et une perte, non-seulement pour ses amis et ses électeurs, non-seulement pour la minorité de langue anglaise qu'il représentait spécialement dans cette Chambre, mais pour toute la population de sa chère province, et pour le Canada tout entier, abstraction faite de toute distinction de nationalité, de race et de religion.

Le gouvernement a encore été privé des services d'un autre de ses ministres, et cette Chambre, de l'un de ses membres les plus importants, par le décès de l'honorable Charles Devlin, qui a enlevé à notre province et à notre

pays un serviteur fidèle, honnête, et zélé. Cet homme a su avec loyauté de cœur et probité, fidèlement accomplir tous les devoirs publics, et nous perdons en lui un ami aimable, fidèle, sûr et dévoué, dont le caractère franc, l'intégrité, la probité et toute la vie, publique ou privée, resteront au-dessus de toute atteinte et de tout reproche.

Qu'il me soit aussi permis, au nom des membres de cette Chambre, d'offrir aux familles des défunts, dans leur deuil et leur rude épreuve, l'expression de notre condoléance et de notre sympathie sincère.

Lorsque feu M. Mackenzie prononça son dernier discours sur le budget, le 25 novembre 1913, il signala le malaise et la dépression qui avaient existé dans toute l'Europe et dans le monde en général pendant un temps assez considérable, résultat de la guerre des Balkans. Il signalait encore les sourdes rumeurs de guerre qui dès lors engageaient les gens à serrer les cordons de leur bourse, un peu par tout le monde, ce qui rendait à peu près impossible le placement avantageux et raisonnable des obligations de première classe elles-mêmes; mais malgré tout, le trésorier était à même de présenter à la Chambre et au peuple de la province un état financier satisfaisant, au grand honneur et de la province et de ses administrateurs.

Par la suite pendant une année environ avant la déclaration de la guerre en août dernier, la situation financière resta à peu près la même, bien que les conditions fussent beaucoup améliorées, mais l'effet de la dépression et du malaise en général qui existaient depuis si longtemps continua de se faire sentir et de se propager dans le monde entier. Les banques et autres institutions financières continuèrent de pratiquer la plus rigoureuse parcimonie et prêchèrent l'économie, la prudence et la modération.

Comme tous les autres pays, le Dominion et les provinces ont éprouvé les effets de cet état de gêne et de rareté des capitaux; mais heureusement la province de Québec a magnifiquement supporté la tension et nous avons le plaisir de présenter à la Chambre et au pays un état d'affaires, pour l'exercice terminé le 30 juin 1914, dont la population de notre province peut être fière à bon droit.

Sans plus de digression, je vais maintenant m'efforcer de présenter à la Chambre, aussi brièvement et succinctement que possible, les opérations financières pour la dernière année fiscale, et de vous donner les résultats généraux, afin de ne pas vous ennuyer ou fatiguer inutilement avec des détails que vous trouverez dans les états imprimés distribués parmi les membres de la Chambre.

ANNEE FISCALE 1913-1914

Le budget du revenu et de la dépense pour l'exercice financier finissant le 30 juin, 1914, était:

Revenu ordinaire.....	\$7,403,211.62
Dépense ordinaire et extraordinaire.....	7,046,642.67
	<hr/>
Surplus de.....	\$ 356,568.95
	<hr/>

Les résultats réels ont été comme suit:—

Revenu ordinaire.....	\$9,000,376.73
Dépense ordinaire.....	8,091,726.66
	<hr/>
Surplus.....	\$ 908,650.07
	<hr/>

Toutefois, la dépense extraordinaire de l'année, payée à même le revenu ordinaire, a été de \$532,641.27, ce qui donne un surplus réel de revenu ordinaire sur la dépense ordinaire et extraordinaire, de \$376,008.80.

Le revenu réel ordinaire a excédé les prévisions de \$1,597,165.11 et les dépenses ordinaires et extraordinaires prévues ont été excédées de \$1,577,725.26.

(Voir état No. 1)

COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PREVISIONS DE 1913-1914

Les principaux services qui suivent sont de ceux qui ont rapporté au-delà des prévisions.

Terres et forêts.....	\$ 155,220.18
Timbres judiciaires.....	122,857.20
Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires de registrateurs salariés).....	54,088.20
Licences.....	152,596.92
Taxes sur les corporations commerciales etc.....	225,093.03
Droits sur les successions.....	704,479.55
Loi des véhicules moteurs.....	82,575.85
Entretien des aliénés.....	23,663.88
Et il y a certains services du revenu, de moindre importance, dont les montants sont restés au-dessous des prévisions d'une somme de.....	36,728.06

(Voir état No. 2)

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS

DEPENSE ORDINAIRE 1913-1914

Les dépenses attribuées aux services suivants ont excédé les prévisions des montants qui suivent:—

Dette publique.....	\$ 167,213.69
Législation.....	48,744.76
Administration civile.....	69,684.33
Administration de la justice.....	167,896.18
Juges de la Cour des Sessions de la Paix, etc.....	3,392.32
Instruction publique.....	62,160.26
Asiles d'aliénés.....	58,042.73
Ecoles de réforme et d'industrie.....	27,304.95
Inspection des édifices publics.....	1,713.77
Colonisation et immigration.....	52,505.20
Mines, pêcheries et chasse, services d'enregistrement (cadastre).....	13,219.81
Travaux publics, (ordinaires).....	17,694.23
Travaux publics (extraordinaires).....	220,641.27
Travail.....	3,540.44
Agriculture.....	129,880.29
Voirie.....	220,312.60
Terres et forêts.....	115,064.25
Charges sur le revenu.....	115,393.52
Services divers.....	65,040.18
Paiements par les sherifs, à même les perceptions, Fonds des bâtisses et des jurés.....	18,280.48
Les dépenses ordinaires réelles ont excédé les prévisions de...	<u>\$1,577,725.26</u>

(Voir état No. 3.)

OPERATIONS DE CAISSE EN 1913-1914

Le 1er juillet 1913, il y avait dans différentes banques une somme de..... \$1,808,680.04
 Les mandats impayés à la même date s'élevaient à..... 489,005.07

\$1,319,674.97

Les recettes du 1er juillet 1913, au 30 juin 1914 ont été:—

Revenu ordinaire.....	\$9,000,376.73
Dépôts en fidéicommiss.....	205,860.52
Vente des terrains d'exposition, Montréal..	402.51
Bons chemins, emprunt en vertu de 3 Geo. V, chap. 21, sec. 6 et 7.....	1,216,666.67
Emprunts temporaires.....	2,920,000.00

\$13,343,306.43

Les paiements du 1er juillet 1913 au 30 juin 1914, ont été:—

Dépense ordinaire.....	8,091,726.66
Dépense extraordinaire....	532,641.27
Fonds en fidéicommiss.....	307,273.73
Nouvelle prison, district de Montréal.....	481,003.08
Palais de justice et prison, district de Montcalm.	16,669.20
Chemin de fer Q. M. O. & O. construction.....	750.00
Loi des bons chemins 1912..	3,303,882.31
Emmagasinage des eaux de la rivière St. Maurice..	27,549.85
Remboursement d'emprunts temporaires...	1,460,000.00

\$14,221,496.10

Excédent de paiements..... 878,189.67

Balance..... \$ 441,485.30

Savoir:

Le 30 juin 1914 il y avait en dépôt dans diverses banques.....	\$ 973,347.99
Sur laquelle somme il y avait à payer des mandats dus au montant de.....	531,862.69

\$ 441,485.30

**COMPARAISONS DES RECETTES ORDINAIRES DE 1913-14,
AVEC LES RECETTES ORDINAIRES DE 1912-1913**

Les recettes totales ordinaires pour 1913-1914 furent..... \$9,000,376.73
 Les recettes totales ordinaires pour 1912-1913 furent..... 8,382,737.13

Surplus dans les recettes de 1913-1914 de..... \$ 617,639.60

Les recettes des services suivants ont excédé celles de 1912-1913, savoir:—

Puissance du Canada.....	2,222.00
Mines, pêcheries et chasse.....	2,111.16
Terres et Forêts.....	16,753.93
Administration de la justice.....	69,437.49
Licences, etc.....	83,150.71
Droits sur les successions.....	540,370.95
Loi des véhicules moteurs.....	51,159.38
Taxes sur transports de propriété.....	224.60
Pourcentage sur honoraires des employés publics.....	815.18
Législation.....	9,631.14
Entretien des aliénés.....	12,684.16
Ecoles d'industrie et de réforme.....	5,562.50
<i>Gazette officielle de Québec</i>	3,882.71
Revenu casuel.....	1,226.44
Service civil, contribution pour pension.....	1,297.32
Loi des compagnies de fidéicomis, revenu.....	3,502.20
Travaux et édifices publics, loyers.....	2.00
Intérêt sur dépôts et placements.....	1,996.35
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V. c. 2, s.5..	323.36
Intérêt des municipalités, Loi des Bons Chemins.....	13,285.35
Crédit pour dette publique en vertu de la loi 7 Ed. VII c. 2...	83.37
Prêt aux incendiés de Québec.....	280.00
Honoraires pour vues animées et amendes.....	9,456.00

\$ 829,458.30

Les recettes des services suivants sont restées au-dessous de celles de 1912-1913, savoir:—

Timbres d'enregistrement.....	\$21,819.20
Taxes sur les corporations commerciales, etc.	15,497.88
Taxes sur transports d'actions, obligations, etc.....	16,923.88
Loi des assurances, revenu.....	1,839.31
Prime, escompte et change.....	630.91
Taxes sur subventions aux chemins de fer, remboursement.....	103,374.81
Route Edouard VII, pour matériaux vendus	50,800.71
Municipalités, contributions en vertu de 3 Geo. V, c. 21 s. 20.....	932.00

211,818.70

Soit une augmentation nette en 1913-1914 de..... \$ 617,639.60

COMPARAISON ENTRE LES DEPENSES ORDINAIRES EN 1913-1914 ET LES DEPENSES ORDINAIRES EN 1912-1913

Le total des dépenses ordinaires pour 1913-1914 était..... \$8,091,726.66
 Le total des dépenses ordinaires pour 1912-1913 a été de..... \$7,612,161.66

Augmentation des dépenses ordinaires en 1913-1914 \$ 479,565.00

La dépense pour les services suivants a excédé celle de 1912-1913, comme suit, savoir:—

Dette publique.....	\$ 133,205.86
Législation.....	22,506.94
Gouvernement civil.....	51,503.61
Administration de la justice.....	107,536.41
Instruction publique.....	52,099.95
Travaux publics (ordinaires).....	33,693.31
Colonisation, mines et pêcheries et immigration.....	39,072.31
Agriculture.....	53,567.76
Terres et forêts.....	85,680.86
Institutions de bienfaisance.....	2,710.00
Asiles d'aliénés.....	29,699.17
Ecoles de réformes et d'industries.....	14,804.95
Charges sur le revenu.....	80,199.79
	<hr/>
	\$ 706,280.92

La dépense pour les services suivants est restée au-dessous de celle de 1912-1913, comme suit:—

Travail.....	\$ 964.98
Voirie.....	134,711.52
Services divers.....	89,419.06
Paiements faits par les sherifs à même les perceptions, Fonds des bâtisses et des jurés.....	1,620.36
	<hr/>
	\$ 226,715.92

Augmentation nette des dépenses ordinaires en 1913-1914 sur celles de 1912-1913..... \$479,565.00

Les dépenses extraordinaires pour travaux et édifices publics pendant l'année 1913-1914 ont excédé de \$190,817.94 celles de 1912-1913.

La balance des subventions aux chemins de fer, en argent et en terres converties en subventions en argent, en vertu des lois de la législature, mais non gagnées au 30 juin 1914, était de \$6,883.38.

PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA

PASSIF

Dette consolidée telle qu'existant avant la conversion.....	\$24,104,458.66	
Augmentation du capital par la conversion..	1,743,526.83	
		<u>\$25,847,985.49</u>
Emprunts temporaires.....		1,460,000.00
Puissance du Canada—balance de compte au 31 décembre 1902.....		1,473,609.63
Puissance du Canada—prix d'une propriété achetée pour chemin de fer Q. M. O. & O.....		25,000.00
Fonds en fidéicommis.....		476,830.37
Mandats non payés.....		531,862.69
Obligations du palais de justice de Québec.....		75,800.00
Obligations du palais de justice de Sherbrooke.....		60,000.00
		<u>\$ 29,951,088.18</u>

ACTIF

Fonds d'amortissement:		
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O. déposée en banque.....	\$684,580.00	
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O. placée en obligations du palais de justice de Québec.....	75,800.00	
	<u>\$760,380.00</u>	
Placée en rentes inscrites 3% de la Province de Québec	508,439.00	
		<u>\$1,268,819.00</u>
Puissance du Canada, part de Québec dans le fonds des écoles communes.....		1,164,490.35
Argent en banque.....		973,347.99
Coût de l'école Normale Jacques Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de propriété.....		5,000.00
Avances à diverses personnes.....		107,437.29
		<u>\$3,519,094.63</u>
A reporter.....		\$29,951,088.18

PROVINCE DE QUEBEC AU 30 JUIN 1914

Reporté.....	\$3,519,094.63	\$29,951,088.18
Endiguement des eaux de la rivière St. Maurice.....	60,865.45	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, chap. 36.....	3,512,201.89	
Palais de justice et prison, district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, chap. 8.....	85,611.25	
Palais de justice et prison, district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, chap. 6.....	36,083.90	
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Vict. chap. 26 et 48 Vict. chap. 16.....	75,800.00	
Taxe du palais de justice de Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, chap. 6....	\$36,929.15	
Fonds d'amortissement compris dans dépôts en fidéi commis.....	23,070.85	
	<u>60,000.00</u>	<u>\$7,349,657.12</u>
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1914.....		<u>\$22,601,431.06</u>

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1913 la dette consolidée était de..... \$24,759,798.82
Le 30 juin 1914, la dette consolidée était de..... 25,847,985.49

Augmentation de la dette consolidée en cours durant l'an-
née 1913-1914..... \$1,088,186.67

S'expliquant comme suit:

Réduction:

Bons de l'emprunt de 1880 rachetés..... \$128,480.00

Augmentation:

Emprunt des bons chemins en vertu de
3 Geo. V. Chap. 21..... \$1,216,666.67
\$1,088,186.67

La dette consolidée au 30 juin 1914, consistant en obligations
et actions en cours de divers emprunts de la province,
était de..... \$25,847,985.49
Contre laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à..... 1,268,819.00

Laissant une balance nette de dette consolidée de..... \$24,579,166.49

La balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1914 accuse, sur la
balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1913, une augmentation de
\$1,026,532.42.

Cette augmentation est due au rachat de \$128,480.00 de l'emprunt de
1880 et au placement de \$61,654.25 en rentes inscrites 3% au compte du
fonds d'amortissement, et s'est accrue de \$1,216 666.67 de rentes inscrites
émises au compte des emprunts des bons chemins en vertu de 3 Geo. V,
chap. 21.

DETTE NON CONSOLIDÉE

Au 30 juin 1914, la dette non consolidée consistait en:—

Emprunts temporaires.....	\$1,460,000.00
Dépôts en fidéicomis.....	476,830.37
Mandats non payés.....	531,862.69
Puissance du Canada—balance de compte au 31 décembre 1902.....	1,473,609.63
Puissance du Canada, prix de la propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.....	25,000.00
	<hr/>
	\$3,967,302.69

Contre laquelle il y avait à la même date:—

Argent en banque.....	\$ 973,347.99
Réclamations contre certaines personnes et corporations pour prêts et avances.....	112,437.29
Endiguement des eaux de la rivière St. Maurice, avance.....	60,865.45
Nouvelle prison, district de Montréal, avance.....	3,512,201.89
Palais de justice et prison, district de Mont- calm, avance.....	85,611.25
Palais de justice et prison, district de Ro- berval, avance.....	36,083.90
Part de Québec au fonds des écoles com- munes.....	1,164,490.35
	<hr/>
	5,945,038.12

Ce qui laisse en surplus d'actif sur la dette non consolidée...	<hr/>
	\$1,977,735.43

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1913 la dette consolidée était de.....	\$24,759,798.82
Le 30 juin 1914, la dette consolidée était de.....	25,847,985.49
<hr/>	
Augmentation de la dette consolidée en cours durant l'année 1913-1914.....	\$1,088,186.67
S'expliquant comme suit:	
Réduction:	
Bons de l'emprunt de 1880 rachetés.....	\$128,480.00
Augmentation:	
Emprunt des bons chemins en vertu de 3 Geo. V. Chap. 21.....	\$1,216,666.67
	<hr/>
	\$1,088,186.67
<hr/>	
La dette consolidée au 30 juin 1914, consistant en obligations et actions en cours de divers emprunts de la province, était de.....	\$25,847,985.49
Contre laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à.....	1,268,819.00
	<hr/>
Laissant une balance nette de dette consolidée de.....	\$24,579,166.49
	<hr/>

La balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1914 accuse, sur la balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1913, une augmentation de \$1,026,532.42.

Cette augmentation est due au rachat de \$128,480.00 de l'emprunt de 1880 et au placement de \$61,654.25 en rentes inscrites 3% au compte du fonds d'amortissement, et s'est accrue de \$1,216 666.67 de rentes inscrites émises au compte des emprunts des bons chemins en vertu de 3 Geo. V, chap. 21.

DETTE NON CONSOLIDÉE

Au 30 juin 1914, la dette non consolidée consistait en:—

Emprunts temporaires.....	\$1,460,000.00
Dépôts en fidéicommiss.....	476,830.37
Mandats non payés.....	531,862.69
Puissance du Canada—balance de compte au 31 décembre 1902.....	1,473,609.63
Puissance du Canada, prix de la propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.....	25,000.00
	<hr/>
	\$3,967,302.69

Contre laquelle il y avait à la même date:—

Argent en banque.....	\$ 973,347.99
Réclamations contre certaines personnes et corporations pour prêts et avances.....	112,437.29
Endiguement des eaux de la rivière St. Maurice, avance.....	60,865.45
Nouvelle prison, district de Montréal, avance.....	3,512,201.89
Palais de justice et prison, district de Mont- calm, avance.....	85,611.25
Palais de justice et prison, district de Ro- berval, avance.....	36,083.90
Part de Québec au fonds des écoles com- munes.....	1,164,490.35
	<hr/>
	5,945,038.12

Ce qui laisse en surplus d'actif sur la dette non consolidée...	<hr/>
	\$1,977,735.43

L'ANNEE COURANTE

Les estimés des recettes et des dépenses pour l'année courante, soumis à la Chambre à la dernière session de la Législature, donnaient comme prévision de revenu ordinaire \$7,777,956.32, et comme dépense ordinaire et extraordinaire, \$7,439,534.72, et si ces prévisions s'étaient réalisées, elles auraient donné un surplus de \$338,421.60. Ces estimés ont cependant été matériellement affectés par diverses causes.

Les recettes du semestre terminé le 31 décembre 1914, sauf celles d'un petit nombre de sources de revenu, indiquent une augmentation satisfaisante sur les chiffres de la période correspondante de l'année précédente. Il résulte cependant de la baisse de ces quelques sources de revenu, notamment au chapitre des droits sur les successions, qui ont rapporté \$630,300.00 de moins, une diminution de \$508,075.56 sur les recettes totales du premier semestre de l'année courante comparées à la période correspondante de l'exercice 1913-14.

La baisse des recettes des droits sur les successions est en grande partie attribuable à la dépression financière générale, causée par la guerre ainsi qu'à la fermeture des établissements de bourse dans le monde entier, ce qui met les représentants des successions dans l'impossibilité presque absolue de disposer de leurs valeurs autrement qu'à des prix désastreux. Il y a présentement perspective d'amélioration des conditions financières et comme il y a un fort montant de ces droits actuellement dû, j'ai toute confiance que le revenu de cette source, comme celui des autres pour l'année en cours, dépassera considérablement les prévisions budgétaires.

Quant à la dépense ordinaire et extraordinaire pour le premier semestre de l'exercice courant, elle a dépassé de \$714,812.84 celle de l'année précédente. Cela provient principalement de l'augmentation des intérêts sur l'emprunt des bonnes routes et sur les emprunts temporaires ainsi que sur les avances obtenues des banques; des \$625,000.00 qu'a coûtées le don de fromage au gouvernement britannique et des allocations de \$25,000.00 au fonds de secours des victimes de la guerre en Belgique, des \$5,000 pour le coût de l'hôpital canadien à Paris.

Si le revenu des droits sur les successions avait été, pour le premier semestre correspondant de l'année présente, égal à celui du semestre correspondant de l'année précédente, et si la guerre n'avait pas occasionné cette donation de \$655,000.00, le résultat du premier semestre de 1914-15 aurait été de \$63,000 supérieur à celui de la même période de 1913-14.

La dépense pour l'exercice courant devra dépasser considérablement les prévisions. La législation de la dernière session autorisait une dépense de \$490,000.00, subséquemment à la présentation des estimés, dont \$405,000.00 en paiement d'indemnités accordées pour la réduction du nombre

des licences d'hôtels et de restaurants dans les cités de Montréal et de Québec. Ce montant sera cependant remboursé à la Province en dix versements annuels provenant de l'augmentation d'honoraires prélevés sur les licences survivantes. Il y aura aussi un montant approximatif de \$350,000.00 à déboursier pour l'intérêt et le fonds d'amortissement de l'emprunt des bonnes routes de 1914, ainsi que pour intérêt sur emprunts et avances temporaires.

Des estimés supplémentaires pour certains, services dont le montant n'est pas encore définitivement fixé, seront soumis à la Chambre avant la fin de la présente session.

PREVISIONS POUR 1915-16.

Les prévisions des recettes et des dépenses probables pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1916, qui sont maintenant soumises et dont les sommaires sont compris dans les états financiers déposés devant les membres de cette Chambre, ont été basées, en ce qui concerne les recettes, sur celles qui ont été réellement perçues les années précédentes, en tenant compte des augmentations provenant de la législation et de l'augmentation annuelle ordinaire des affaires pour les différentes sources de revenu; et aussi en tenant compte de l'effet que produira la guerre sur la situation financière. Les prévisions des dépenses ont été préparées d'après les rapports des différents départements de l'administration, en ce qui concerne les montants qui seront requis, pendant l'année fiscale, pour les services publics sous leur contrôle respectif.

Ces prévisions sont les suivantes:—

Revenu ordinaire.....	\$8,445,033.79
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	\$8,304,957.31
	<hr/>
Prévision de l'excédent de recettes.....	\$ 140,076.48

Pour le revenu ordinaire, les prévisions sont de \$555,342 inférieures aux recettes réellement perçues sur le revenu ordinaire, pendant l'année 1913-1914. Mais si la situation financière s'améliore ou devient normale, il est évident qu'il y aura augmentation notable de ces recettes actuellement prévues.

L'intérêt et les fonds d'amortissement de tout emprunt futur qui pourrait être contracté avant la fin du prochain exercice, soit en vertu de la loi des bonnes routes, soit en vertu de tout autre acte de la Province, aurait l'effet de porter la dépense au-delà du montant prévu pour le service de la dette publique. Il y a aussi probabilité de quelque dépense en vertu du statut pour l'abolition des ponts et barrières de péage, de même que sous l'empire de la loi des licences, passée à la dernière session, autorisant le

paiement d'indemnités aux porteurs de licences des cités de Montréal et de Québec, dans le cas où le renouvellement de leur licence d'hôtel ou de restaurants leur serait refusé pour cause de réduction du nombre de permis de cette classe à accorder dans ces villes, et ce sont des dépenses dont le montant ne peut être inclus dans les estimés.

EMPRUNTS.

Je vais maintenant vous donner des détails concernant les différents emprunts, temporaires et permanents, qui ont été contractés par le gouvernement pendant la dernière année fiscale et l'année courante.

Le premier emprunt,—celui de £1,000,000.—a été contracté en vertu de la loi des bons chemins, la loi 3 George V, chapitre 21, et de l'arrêté du Lieutenant-Gouverneur en conseil, du 25 de juin 1914.

La somme de \$1,930,569.46, produit de l'emprunt des bons chemins, du mois de janvier 1913, ayant été dépensée en vertu de la loi des bons chemins et une somme additionnelle de \$1,836,295.22 ayant été avancée, à même le fonds du revenu consolidé, payée aux municipalités, et déboursée pour travaux sur les chemins du gouvernement; de plus, le département de la voirie ayant prévu qu'il faudrait une somme additionnelle de \$3,000,000, pour payer les travaux qui seraient exécutés par les municipalités et sur les chemins du gouvernement, pendant le semestre expirant le 31 décembre 1914,—le gouvernement a obtenu, par l'intermédiaire de la banque de Montréal, un emprunt de £1,000,000., par l'émission d'actions inscrites de $4\frac{1}{2}\%$, payables le premier de janvier, 1954, au prix du pair. Le gouvernement s'engagea à payer les dépenses d'émission, qui ne devaient pas dépasser un et sept huitièmes pour cent. Le gouvernement a reçu, avant l'expiration de la dernière année fiscale, la somme de £250,000—soit \$1,216,666.67,—tel qu'on le constatera par les comptes publics de cette même année.

La guerre ayant éclaté et la situation financière étant donc devenue fortement embarrassée, les souscripteurs de l'emprunt se sont en grande partie prévalus du délai que leur accordait la loi du moratoire de la Grande-Bretagne, de sorte que, le 3 de novembre, sur la somme de £1,000,000, dont le dernier versement devenait dû le 3 de septembre, il restait une somme non payée de £207,235,—soit \$1,008,543.67. A cette époque, les souscripteurs de l'emprunt proposèrent au gouvernement, par l'intermédiaire du gérant de la banque de Montréal, à Londres, de consentir à l'annulation des balances qui restaient dues par eux, à condition de recevoir pour les montants qui avaient été payés, £26 de stock libéré pour chaque £30 payé, et £63 de stock libéré pour chaque £65 payé.

Le gérant général de la banque recommanda fortement au gouvernement d'accepter cette proposition, étant donné la difficulté,—et probablement l'impossibilité en certains cas,—dans laquelle se trouveraient les souscripteurs pour se procurer l'argent nécessaire, si le gouvernement exigeait

le paiement complet de la balance des souscriptions, étant donné aussi l'effet déplorable que cette manière d'agir aurait sur le marché, relativement au placement des emprunts futurs.

Après avoir étudié cette proposition, le gouvernement décida de l'accepter, et, comme résultat, sur le montant de £1,000,000:—

£755,400 ont été payés pour un montant semblable d'actions,
 £72,390 ont été payés pour £62,738 d'actions, et
 £2,145 ont été payés pour £2,079 d'actions,

ce qui fait un montant de £829,935 reçu pour £820,217 d'actions émises, et ce qui équivaut à un prix de 101 et une fraction pour cent et laisse une balance de £179,783 sur la somme de £1,000,000 d'actions qui peuvent encore être émises, si le marché s'améliore et si l'on offre un prix satisfaisant.

La somme totale reçue pour les £820,217 d'actions émises a été comme cidessus £829,935, soit..... \$4,039,017.00

De laquelle il a fallu déduire:

Commissions.....	\$73,000.00	
Dépenses.....	17,443.65	
Escompte sur le paiement anticipé des versements.....	3,389.23	
Droit de timbres du gouvernement.....	24,948.26	
		118,781.14

Laissant un produit net des £829,935, émis..... \$3,920,235.86

EMPRUNT TEMPORAIRE DU 1er NOVEMBRE, 1913

L'emprunt temporaire de £300,000, du 1er novembre, mentionné dans le discours du budget de mon prédécesseur, feu l'honorable Monsieur MacKenzie, le 25 de novembre, 1913, est devenu dû le 1er de mai, 1914, et, vu que les conditions du marché, à cette époque, n'étaient pas favorables pour l'émission d'un emprunt temporaire, il a été renouvelé pour une période de trois mois, au taux de $3\frac{1}{4}\%$ d'intérêt par année, plus une commission de $\frac{1}{8}$ pour cent, et $\frac{1}{20}$ d'un pour cent, en paiement de la taxe du gouvernement, en vertu de l'arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil, du 9 d'avril, 1914, et il a été remboursé le 1er d'août, 1914, époque à laquelle il devenait dû...

EMPRUNT TEMPORAIRE DU 1er DECEMBRE, 1914, POUR \$4,000,000.00

En vertu de l'article 807 des Statuts refondus de Québec, 1909, et de l'arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil, en date du 27 novembre, 1914, le gouvernement a obtenu de la banque de Montréal un emprunt temporaire de quatre millions de piastres, remboursable sur demande, après six mois à compter du 1er de décembre, 1914, et portant intérêt au taux de $5\frac{3}{4}\%$ par année.

Cet emprunt a été contracté par suite des difficultés continues que l'on éprouvait à obtenir un emprunt permanent sur le marché, à des conditions satisfaisantes, pour remettre, temporairement et en partie, au fonds du revenu consolidé de la Province, les avances considérables faites à même ce fonds pour payer le coût de la construction de la nouvelle prison, à Montréal, celui du palais de justice et de la prison du district de Montcalm et les dépenses encourues pour l'endiguement des eaux du Saint-Maurice de même que celles des bons chemins en vertu de la loi 3 George V, chapitre 21, lesquelles dépenses doivent être défrayées à même des emprunts permanents, en vertu de la loi qui les autorise. Pour payer les obligations de la Province, il a été avancé, en vertu de la loi des bons chemins et à même le fonds consolidé, une somme de \$1,844,755.24, en sus des montants alors reçus à même les produits des emprunts contractés en vertu du statut, et l'on a prévu qu'il faudrait une somme additionnelle de \$500,000.00 pour la même fin, avant la fin de décembre, et ces prévisions ont été dépassées, car le montant de ces avances, en sus des recettes provenant des emprunts du 31 de décembre, 1914, a été de \$2,559,622.92.

Le fonds du revenu consolidé, depuis le commencement de la guerre, a été obéré de dépenses considérables et absolument inattendues et qui en étaient la conséquence, soit \$625,000.00 pour le don de fromage fait au gouvernement impérial, \$25,000.00, montant des allocations au fonds de secours des victimes de la guerre en Belgique, \$5,000.00 accordées comme aide à l'hôpital des paroisses canadiennes de la Province de Québec, somme à laquelle on peut ajouter l'allocation récente de 200,000 francs au comité de secours National de France.

En conséquence, l'emprunt de \$4,000,000.00 est devenu absolument nécessaire pour permettre au fonds du revenu consolidé de rencontrer les crédits statutaires et ceux de la Législature, pour les dépenses ordinaires de l'année courante.

REMARQUES SUR CERTAINES SOURCES DE REVENU

SUCCESSIONS

Le revenu de cette source est évidemment soumis à des fluctuations considérables; il n'y a pas à s'étonner si dans le cours d'une année quelcon-

que il tombe au-dessous de la perception de l'année précédente. En 1911-12, il avait atteint le chiffre de \$1,226,678.58, ce qui était alors le plus haut point auquel il fut encore parvenu dans la Province. En 1912-13, il rapportait \$1,064,108.60; et l'an dernier, 1913-14, il s'élevait au chiffre sans précédent de \$1,604,479.55, tandis que cette année il a jusqu'ici rapporté \$357,168.55.

LOI DES LICENCES DE QUEBEC

L'administration de ce service a été satisfaisante. L'augmentation constante du nombre des municipalités, dans lesquelles est prohibée la vente des liqueurs enivrantes, semblerait devoir entraîner une diminution de revenu, mais cette diminution de revenu ne s'est pas fait sentir. Au contraire, le revenu provenant des licences est, cette année, de \$1,027,596.92; c'est le montant le plus considérable qu'il ait jamais atteint, Cela est dû, il est vrai, en partie, aux recettes perçues des théâtres de vues animées, mais beaucoup plus encore à une plus grande sévérité dans l'application de la loi, à la vigilente recherche des délits, au grand nombre de poursuites intentées et au montant perçu en amendes. Cette année, par suite de la législation de la dernière session, le nombre des licences d'hôtels et de restaurants devra être réduit de dix dans la cité de Québec; le statut pourvoit à une bien plus grande réduction dans la cité de Montréal, savoir: soixante-douze pour cette année, plus une future réduction de cinquante pour le 1er mai 1916; mais il est bon de noter que cette réduction ne diminuera pas le revenu, attendu que le statut pourvoit à une augmentation proportionnelle du prix des licences, répartie entre le reste des licenciés de manière à tenir le revenu à son chiffre actuel.

LA LOI DES VEHICULES-MOTEURS

Les recettes de ce service ont rapidement augmenté d'année en année depuis l'adoption de la loi en 1906, et en toute certitude ne feront que progresser encore plus rapidement à l'avenir. Cela est dû, non-seulement au changement de tarif, mais beaucoup plus à ce fait que l'automobile, pour fins commerciales comme pour l'agrément, entre de plus en plus dans les usages journaliers de notre population.

J'ai essayé d'expliquer à la Chambre, d'une manière aussi claire et aussi concise que possible, l'état dans lequel se trouvent les finances de la Province. Mais, je suppose qu'on voudra bien me permettre d'ajouter quelques mots, comme conclusion, pour expliquer la manière dont les deniers de la Province ont été dépensés, en général, et, pour y arriver, je vais vous soumettre les montants dépensés, en différents temps, par l'administration actuelle, pour quelques-uns des services publics les plus importants:

BONS CHEMINS.

Voici un relevé des dépenses faites jusqu'au 31 décembre dernier, 1914, aux termes de la loi des bons chemins, indiquant les travaux exécutés par les municipalités, ainsi que la construction des routes du gouvernement, les

montants réalisés du produit des emprunts effectués en vertu de cette loi, et les montants des avances faites à cette date à même le fonds consolidé du revenu :

Paiements aux municipalités, à date.....	\$6,230,658.96
Paiements sur les routes du gouvernement, à date.....	2,179,769.28
	<hr/>
Total des paiements à date.....	\$8,410,428.24
Produit net des emprunts.....	5,850,805.32
	<hr/>
Excédent des paiements sur le produit des emprunts.....	\$2,559,622.92

II

Allocations aux municipalités, à date.....	\$7,595,451.93
Montant payé sur icelles.....	6,230,658.96
	<hr/>
Balance à payer à mesure que les travaux se font.....	\$1,364,792.97

De fait, les municipalités de cette province ont tiré parti de la loi des bonnes routes, à tel point qu'il sera nécessaire, durant la présente session, de présenter une législation autorisant l'emprunt de sommes additionnelles afin de pouvoir continuer l'amélioration de la voirie par toute la province.

Pendant les cinq dernières années de la présente administration, terminées au 30 juin 1914, il a été dépensé \$5,562,981.61 en macadam, gravelage et amélioration des routes à travers la province généralement; du 1er juillet au 1er janvier 1915, une somme additionnelle de \$4,730,783.35 a été dépensée pour les mêmes fins, soit un grand total de \$10,293,764.96 dépensé du commencement de l'année fiscale 1909-10 au 1er janvier 1915.

Nous avons la certitude que le peuple de cette province approuvera que le gouvernement soit ainsi autorisé à emprunter les sommes additionnelles qui seront jugées convenables et nécessaires aux fins de grande voirie, pour la bonne raison que c'est un bienfait, non seulement à l'égard des gens des districts ruraux qui peuvent par ce moyen transporter leurs produits à meilleur compte aux grands centres de consommation, mais aussi un bienfait pour la population des villes, pouvant ainsi profiter de la réduction qui en résulte sur le coût de la production, sans rien dire des nombreux autres avantages qu'elle retire du perfectionnement des routes provinciales.

AGRICULTURE

Nous ne nous sommes pas contentés de dépenser largement sur la voirie provinciale pour aider matériellement la population des campagnes, nous avons aussi, d'année en année, depuis que le parti libéral a pris le pouvoir en 1897, progressivement augmenté les crédits destinés à l'agriculture.

Pendant les cinq dernières années de la présente administration, ces crédits se sont élevés à la somme de \$2,099,680.74 exclusivement et en dehors du subside fédéral qui, pour l'exercice 1912-13, a été de \$139,482.40, et de \$109,348.82 en 1913-14; soit une dépense totale sur le subside fédéral de \$248,831.22, ce qui, ajouté aux \$2,099,680.74 plus haut mentionnées, donne un grand total de \$2,348,511.96 pour les cinq dernières années au 30 juin dernier.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le total des crédits payés pour l'Instruction publique en 1913-14 a été de \$1,491,493.00. Ce montant a été distribué entre les différentes maisons d'éducation dans la province, de manière à produire les meilleurs résultats possibles. Je mentionnerai particulièrement les octrois additionnels à l'Université Laval de Québec, à l'Université Laval de Montréal, et à l'Université McGill, qui représentent maintenant \$25,000 par année pour chacune de ces institutions; plus \$2,500 au Bishop's College de Lennoxville, \$30,000 à l'Ecole Technique de Québec, \$40,000 à l'Ecole Technique de Montréal, \$50,000 à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, plus encore, \$92,000 à neuf écoles normales, lesquelles sont situées à Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Valleyfield, Trois-Rivières, Hull, St-Hyacinthe, Joliette et St-Paschal; \$50,000 aux académies; \$425,000 pour les écoles publiques et nombre d'autres octrois à différentes institutions d'éducation, telles que les écoles du soir, les municipalités méritantes, les écoles ménagères; sans compter l'augmentation des crédits pour le fonds de pension des instituteurs et l'inspection des écoles.

TRAVAUX PUBLICS

Nous n'avons pas seulement dépensé largement pour la voirie, l'agriculture et l'éducation; nous avons aussi dépensé \$625,000.00 pour les ponts en fer, \$337,393.00 pour l'abolition des chemins à barrières et ponts de péage, et \$3,632,843.80 pour les édifices publics, soit un total de ce chef de \$4,595,236.80.

CONCLUSION

Ce qui précède est une reddition de comptes de l'administration de ce gouvernement, durant l'exercice finissant le 30 juin 1914. C'est la suite naturelle de la longue série de bilans prospères, présentés d'année en année à la législature depuis l'avènement du parti libéral en 1897, preuve tangible de ce qu'une administration forte, compétente et digne de confiance a accompli pour la Province de Québec. La Providence, secondée par une administration habile et prudente, a permis au parti libéral de donner à la province surplus sur surplus, depuis qu'il a été appelé aux affaires, et appuyés sur l'heureuse expérience de dix-sept années de prospérité, nous pouvons compter que le peuple continuera à honorer de sa confiance une administration qui a géré les affaires de cette province avec autant d'honnêteté et d'efficacité, de même que celui qui est actuellement à la tête de cette administration, et qui est reconnu comme un administrateur entendu, prudent et énergique.

Au mois d'août dernier, éclatait l'une des guerres les plus cruelles et les plus désastreuses que mentionne l'histoire du monde. Elle n'a pas cessé depuis lors et a créé, non seulement la gêne et le malaise, dans le commerce des nations, mais causé une véritable dégringolade dans les affaires, au point que les bourses ont dû fermer leurs portes.

Pendant un temps, tout commerce parut soudainement bloqué, et pour comble, la consternation et la défiance devinrent si générales que pendant quelques semaines, personne n'aurait osé aborder si ce n'est en tremblant une seule entreprise nouvelle, pas même l'affaire la plus ordinaire.

Heureusement, grâce à l'éclat des armes des alliés sur terre et sur mer, la confiance revient peu à peu, les affaires rentrent graduellement dans leurs conditions normales; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur les bulletins commerciaux des différentes nations de la terre, ceux de ce dominion particulièrement, pour constater l'étendue du dommage causé aux affaires dans le monde entier.

Il est vrai, que dans le moment les affaires financières sont encore loin d'être brillantes; mais il importe de constater que le crédit de la province de Québec est resté des meilleurs, que les habitants de cette province n'ont pas cessé de payer leurs dettes et d'honorer leurs engagements avec la même ponctualité. Voilà des faits qui ne sauraient être trop soumis à l'attention de ceux qui cherchent constamment à créer l'impression que la province de Québec ne marche pas assez vite dans la voie du progrès. La vérité est qu'elle avance prudemment et sûrement, dans le cours normal des affaires, et tout aussi vite qu'il faut pour ne pas compromettre son crédit.

Elle aurait pu progresser artificiellement en jetant l'argent par les fenêtres, ou en garantissant force débentures; elle aurait pu paraître plus

entreprenante en continuant l'ère des déficits; mais si elle eût agi ainsi, sa condition, celle de son peuple, au lieu d'être excellentes, seraient déplorables dans ces temps de détresse.

Souvenons-nous, proclamons hautement, constamment, que nous habitons la plus grande, la plus riche, la plus belle province de ce vaste dominion, la plus grande en superficie territoriale, la plus riche en ressources minérales et forestières, et contenant les plus fertiles terres agricoles, habitées par des populations robustes, solides et viriles, composées de nationalités diverses, professant des croyances diverses, mais toutes animées de la même pensée de liberté, du même esprit chrétien qui les unit dans un même ardent désir: la prospérité de la province, le bien-être général, l'idée fixe que Québec doit et entend garder son rang en tête des provinces de la confédération. Il peut y avoir des circonstances difficiles, des temps durs, mais raison de plus pour regarder la situation en face, pour administrer les affaires publiques en conséquence, c'est-à-dire avec économie, prudence et précaution, de la même manière, dans le même esprit que les gens sages, que les corporations bien administrées conduisent leurs affaires dans la présente crise, retranchant où il faut retrancher, mais ayant toujours sous les yeux les besoins de l'instruction publique, de l'agriculture, de la colonisation, de la voirie et du peuple en général. De cette manière, nous ne retarderons pas inutilement et sans raisons sérieuses le progrès de tous ces importants services, nous rappelant toujours que dans cette province de Québec nous possédons le plus beau patrimoine de tous. Si notre devise doit toujours s'appeler progrès, avancement, développement, ces choses doivent en tout temps être accompagnées d'économie et de prudence, et c'est surtout à cette époque de gêne, de baisse dans les revenus, que la direction des affaires doit être tempérée de retranchement partout et en tout où il le faut, afin de pouvoir maintenir les finances de la province dans leurs conditions de stabilité, de bon ordre et de parfaite sécurité.

J'ai maintenant l'honneur de proposer que M. l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre siège en comité des subsides.

ETAT No. 1.

Les prévisions du revenu et de la dépense pour l'année fiscale, finissant le 30 juin, 1914, étaient:—

Revenu ordinaire.....	\$7,403,211.62
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	7,046,642.67
	<hr/>
Excédent prévu de.....	\$ 356,568.95

Les résultats réels des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier sont les suivants:—

Revenu ordinaire.....	\$9,000,376.73
Dépenses ordinaires.....	8,091,726.66
	<hr/>
Surplus.....	\$ 908,650.07

Les dépenses extraordinaires de l'année, payées à même le revenu ordinaire, sont les suivantes:—

Edifices des départements et de la législature, construction d'une nouvelle bibliothèque et de ses dépendances.....	\$215,000.00	
Ponts en fer.....	175,000.00	
Ponts et barrières de péage.....	134,897.27	
Embellissement des édifices et des terrains du parlement.....	2,744.00	
Réparations et entretien des écoles normales.....	5,000.00	
	<hr/>	\$ 532,641.27

Le surplus réel du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires a donc été de.....\$ 376,008.80

Comme je l'ai déjà déclaré, les prévisions pour l'année fiscale se terminant le 30 juin, 1914, étaient:—

Revenu ordinaire.....	\$7,403,211.62
Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	7,046,642.67
	<hr/>
Excédent prévu.....	\$ 356,568.95

Les prévisions du revenu ordinaire étaient de.....	\$7,403,211.62
Le revenu ordinaire réel a été de.....	9,000,376.73
	<hr/>

Excédent sur les prévisions de..... \$1,597,165.11

Les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires étaient de.....	\$7,046,642.67
Les dépenses réelles ordinaires et extraordinaires ont été de.....	8,624,367.93
	<hr/>

Excédent sur les prévisions..... \$1,577,725.26

ETAT No. 2.

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS.

REVENU ORDINAIRE, 1913-1914.

Le revenu des sources suivantes a dépassé les prévisions, comme suit:—

Dominion du Canada, intérêt sur fonds en fidéicommiss.	266.20
Terres et forêts.....	155,220.18
Intérêt sur prêts et dépôts.....	6,955.29
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Victoria, chapitre 2, section 5.....	98.45
Intérêt des municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....	13,285.35
Timbres judiciaires.....	122,857.20
Honoraires judiciaires	3,292.80
Entretien des prisonniers.....	7,079.78
Honoraires du grand constable, Québec.....	651.31
Jeunes délinquants.....	6,500.00
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences, 2 George V, chapitre 12.....	13,685.40
Route Edouard VII, pour matériaux vendus.....	34.02
Municipalités, contributions en vertu de 3 George V, chapitre 21, section 20.....	306.00
Prêt, incendie de Québec.....	480.00
Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés)	54,088.20
Licences.....	152,596.92
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	225,093.03
Droits sur les successions	704,479.55
Loi des véhicules-moteurs.....	82,575.85
Taxes sur les mutations de propriété (arrérages).....	224.60
Pourcentage sur les honoraires des officiers publics.....	9,093.37
Pourcentage sur les renouvellements d'hypothèques.....	91.20
Entretien des aliénés.....	23,663.88
Entretien des écoles de réforme et d'industrie.....	8,138.04
Législation	15,036.37
Gazette Officielle.....	4,956.28
Contributions au fonds de pension—Administration.....	1,351.53
Prime, escompte et change.....	5,622.81
Revenu, loi des assurances.....	2,993.99
Revenu, loi des compagnies de fidéicommiss.....	3,502.20
Vues animées, Droits et amendes	9,456.00
Crédit pour la dette publique en vertu de 7 Edouard VII, chapitre 2.....	217.37
	<hr/>
	\$1,633,893.17

ETAT No. 2.—*Suite*

Le revenu des sources suivantes a été inférieur aux prévisions, comme suit:—

Mines, pêche et chasse.....\$	12,134.86	
Palais de justice de Montréal, à l'exclusion des timbres.....	244.67	
Fonds des bâties et des jurés.....	1,852.51	
Prisons de Québec et de Montréal, gains des prisonniers.....	491.25	
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.....	11,129.98	
Revenu casuel.....	4,934.94	
Taxes sur les subventions aux chemins de fer.....	4,703.45	
Loyers des édifices publics.....	1,236.40	
	<hr/>	36,728.06
Le revenu réel a dépassé les prévisions de.....		<hr/> \$1,597,165.11 <hr/>

ETAT No. 3

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions budgétaires pour certains services s'élève à \$1,577,725.26

Dont les items se détaillent comme suit:—

Dette publique:

Dépensé en plus:—

Intérêt sur la dette publique.....	\$168,978.50
Frais d'administration.....	4,750.48
Primes, escompte et change.....	1,794.06
Fonds d'amortissement.....	24,783.98
	<hr/>
	\$200,307.02

Non dépensé:—

Rachat, emprunt de 1880.....	33,093.33	
	<hr/>	\$1 67,213.69

Législation:—

Dépensé en plus:

Conseil législatif:	
Traitements, dépenses contingentes, etc	\$ 843.33

Assemblée législative:

Traitements, dépenses contingentes, etc.....	\$ 6,304.66
Commission spéciale d'enquête <i>re</i> Mousseau.....	9,500.00
	<hr/>
	15,804.66
Impression et reliure pour les deux chambres de la Législature.....	30 000.00
Bibliothèque de la Législature.....	1,200.00
Impression, reliure et distribution des statuts.....	1,725.00
	<hr/>
Non dépensé:	\$49,572.99

Dépenses d'élections.....	828,23	
	<hr/>	\$ 48,744.76

Gouvernement civil

Augmentation des traitements.....	\$ 39,189.51
Dépenses contingentes.....	30,494.82
	<hr/>
	\$ 69,684.33

Administration de la justice:

Dépensé en plus:—

Protonotaires, greffiers de la Cour de circuit, de la Couronne et de la Paix
et de la Cour d'Appel:

Traitements.....	\$ 11,050.65
Dépenses contingentes.....	6,716.71
Poursuites au criminel.....	1,175.59
Dépense contingentes des sherifs.....	128,255.46
Magistrats de districts-Traitements.....	5,322.24
Service des détectives provinciaux.....	12,736.37
Divers.....	22,933.32
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa	4,161.20
Juges et greffiers des sessions de la paix, Montréal et Québec.....	3,392.32
Inspection des édifices publics, traitements, Dépenses de voyage et dépenses con- tingentes.....	1,713.77

Non dépensé:—

\$ 197,457.63

Traitements des sherifs, an- ciens districts.....	\$ 2,474.68
Fonds des bâties et des jurés	20,639.72
Coroners.....	270.19
Interprètes des tribunaux.....	104.17
Médecins des prisons.....	160.04
Traitements des greffiers de la Couronne et de la paix, nouveaux district.....	182.51
Magistrats de districts, dé- penses de voyage.....	624.05

\$ 24,455.36

Instruction publique;

Dépensé en plus:—

A distribuer entre les institutions catholi- ques en vertu de l'article 2937 S.R.Q., 1909.	1,000.00
Ecole Technique de Québec.....	10,000.00
Fonds de pension des instituteurs.....	5,000.00
Livres de récompenses et fournitures scolaires	8,815.00
Conseil de l'instruction publique.....	800.00
Ecoles élémentaires protestantes (ancien fonds McGill).....	3,000.00
500 exemplaires du Code scolaire en anglais	500.00
Académie commerciale de Laprairie.....	2,100.00
Académie commerciale St. Guillaume.....	500.00
Académie commerciale de Montebello.....	1,650.00
<i>Le Soleil</i> , "Mon premier Livre".....	3,000.00
Ecoles pauvres, Bryson (incendie).....	1,000.00
Académies.....	25,000.00
Ecoles du soir.....	1,306.95

\$ 63,671.95

\$ 173,002.27

Non dépensé:—

Aide à l'entretien des écoles techniques en dehors des cités de Québec et Montréal.....	1,225.00	
Fonds des écoles élémentaires en vertu de 60 Vict., c. 3, telle qu'amendée par 5 Ed. VII, ch. 2 et 8 Ed. VII, chap. 4, sec. 4.....	69	
Archives canadiennes pour reliure et renouvellement.....	286.00	
	<hr/>	1,511.69
		\$ 62,160.26

Colonisation et immigration

Dépensé en plus:—

Chemins de colonisation.....	\$ 49,545.47
Immigration.....	4,453.63
	<hr/>
	\$ 53,999.10

Non dépensé:—

Sociétés de colonisation en général.....	1,493.90	
	<hr/>	\$ 52,505.20

Mines, Chasse et Pêche, Services d'enregistrement (Cadastre).

Dépensé en plus:—

Chasse et pêche.....	\$ 5,804.00
Service d'enregistrement (Cadastre).....	11,755.59
	<hr/>
	\$ 17,559.59

Non dépensé:—

Mines.....	\$ 1,106.53	
Compte courant.....	3,233.25	
	<hr/>	4,339.78
		\$ 13,219.81

Travaux publics (ordinaires)

Dépensé en plus:—

Entretien des édifices publics en général.....	\$ 27,111.08
Commission pour prévenir les incendies.....	811.78
	<hr/>
	\$ 27,922.86

Non dépensé:—

Réparations des palais de justice et prisons.....	\$ 9,520.96	
Assurances des palais de justice et prisons.....	707.67	
	<hr/>	10,228.63
		\$ 17,694.23

Travaux publics (extraordinaires)

Dépensé en plus:—

Ponts et barrières de péage.....	\$ 134,897.27
Edifices de la Législature et des départements, construction d'une nouvelle bibliothèque et dépendances.....	65,000.00
Ponts en fer.....	25 000.00
	<hr/>
	\$ 224,897.27

Non dépensé:—

Embellissement des édifices et des alentours du parlement.....	\$ 2,256.00
Mobilier, Mont Laurier.....	2,000.00
	<hr/>
	4,256.00
	<hr/>
	\$ 220,641.27

Travail:

Dépensé en plus:—

Bureau de placement des ouvriers.....	\$ 3,540.44
---------------------------------------	-------------

Agriculture

Dépensé en plus:—

Sociétés d'agriculture.....	\$ 75,000.00
Cercles agricoles, etc.....	24 650.00
Conseil d'agriculture.....	665.83
Ecoles ménagères.....	7,500.00
Ecole de laiterie, St. Hyacinthe et travaux de la ferme.....	2,000.00
Octrois aux syndicats de beurreries et de fromageries et inspection.....	4,000.00
Aide à l'industrie laitière en général.....	5,000.00
Aide à la culture des arbres fruitiers (horticulture).....	5,865.48
Journal de l'agriculture.....	5,000.00
Exhibitions.....	7,000.00
	<hr/>
	\$ 136,681.31

Non dépensé:—

Société d'horticulture, Québec	\$ 500.00
Ecoles d'agriculture.....	2,978.35
Laboratoire officiel de la province de Québec.....	459.76
Conférences sur l'agriculture	1,970.56
Mérite agricole provincial ...	892.35
	<hr/>
	6,801.02
	<hr/>
	\$ 129,880.29

Voirie

Dépensé en plus:—

Améliorations des chemins ruraux..... \$ 220,312.60

Terres et Forêts

Dépensé en plus:—

Dépenses générales.....	\$ 26,026.78	
Compte courant.....	16,243.40	
Protection des forêts.....	14,000.00	
Publication de cartes régionales et brochures.....	4,944.07	
Service forestier (y compris inspection et classification des terres).....	20,000.00	
Arpentages.....	30,000.00	
Pépinière de Berthierville: Entretien.....	500.00	
Ecole forestière.....	3,000.00	
Loi des douze enfants.....	350.00	
	<hr/>	\$ 115,064.25

Charge sur le Revenu:

Dépensé en plus:—

Perception des licences, etc.....	\$ 27,000.00	
Timbres, licences, etc.....	49,037.97	
Registres pour bureaux d'enregistrement....	18,037.00	
<i>Gazette officielle de Québec</i>	5,536.42	
Loi des véhicules moteurs.....	17,009.74	
	<hr/>	\$ 116,621.13

Non dépensé:—

Registrateurs:—traitements et dépenses contingentes.....	1,227.61	
	<hr/>	\$ 115,393.52

Services divers:

Dépensé en plus:—

Divers en général.....	\$ 2,000.00
Service civil—pensions.....	1,964.93
Agent général de la province dans le royaume-uni de la Grande Bretagne et d'Irlande.....	7,242.42
Officier spécial, Côte Nord du St. Laurent..	300.00
Commission du régime des eaux de Québec..	30,050.15
Commission des licences de la Province de Québec.....	13,357.57
Bureau de censure des vues animées.....	6,974.50
Collège Bishop—Octroi au fonds du jubilé...	6,250.00
Bal donné à son Altesse Royale le Duc de Connaught.....	9,089.85
Commission d'enquête re commission scolaire catholique de Montréal.....	1,550.00
Monument de Dollard des Ormeaux.....	2,000.00
Commission de refonte des Statuts généraux de la province.....	9,079.68
	<hr/>
	\$ 89,859.10

Non dépensé:—

Agent en France.....	\$ 3,000.00
Fonds des municipalités.....	212.00
Pension spéciale en vertu de 9 Ed. VII, chap. 4.....	833.34
Arbitrage en vertu de 54 Vict. ch. 4.....	3,675.60
Tenure des terres aux îles de la Madeleine.....	322.93
Commission des services d'utilité publique de Québec	1,775.05
Registres pour bureaux d'enregistrement.....	15,000.00
	<hr/>
	24,818.92
	<hr/>
	\$ 65,040.18

Dépensé en plus:—

Paiements faits par les sherifs à même les perceptions, fonds des bâtisses et des jurés.....	\$ 18,280.48
--	--------------

ETAT No. 4

Les changements suivants ont été opérés dans le passif et l'actif durant l'année:—

Augmentation du passif:

Mandats non payés, différence entre le montant au 30 juin 1913 et le montant au 30 juin 1914.....	\$ 42,857.62
Emprunt des bons chemins en vertu de 3 Geo. V, ch. 21.....	1,216,666.67
Emprunts temporaires.....	1,460,000.00
	<hr/>
	\$2,719,524.29

Diminution du passif

Dette consolidée par rachat: obligations de l'emprunt de 1880.....	\$128,480.00
Dépôts en fidéicommiss, diminution nette.....	101,413.21
Obligations du palais de justice de Québec rachetées	7,800.00
	<hr/>
	\$ 237,693.21

Diminution nette du passif durant l'année 1913-1914..... \$2,481,831.08

Augmentation de l'actif

Fonds d'amortissement placé en actions inscrites, 3% achetées durant l'année.....	61,654.25
Endiguement des eaux du St. Maurice.....	27,549.85
Nouvelle prison, district de Montréal, avances.....	481,003.08
Palais de justice et prison du district de Montcalm avances.....	16,669.20
Palais de justice et prison district de Roberval, avances autorisées par 2 Geo. Vich. 6.....	1,083.90
Puissance du Canada, part de Québec au fons des écoles communes.....	3,863.48
	<hr/>
	\$ 591,823.76

ETAT No. 4.—*Suite*

Diminution de l'actif:

Argent en banque, diminution nette des dépôts.....	\$835,332.05	
Taxe du palais de justice de Québec, perception....	7,800.00	
	<hr/>	\$ 843,132.05
Diminution nette de l'actif durant l'année 1913-1914.		\$ 251,308.29
Augmentation de l'excédent du passif durant l'année 1913-1914.....		\$ 2,733,139.37
L'excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1913 était de.....	\$19,868,291.69	
L'excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1914, était de.....	\$22,601,431.06	
Augmentation de l'excédent du passif durant l'année 1913-1914.....		\$2,733,139.37

ETATS FINANCIERS
1913-1914

ETAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1914.

	1909-10		1910-11		1911-12		1912-13		1913-14	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Puissance du Canada.....	1,781,972	42	1,761,473	16	2,053,176	13	2,025,705	82	2,027,927	82
Terres et Forêts.....	1,150,747	16	1,229,928	97	1,658,457	48	1,760,466	25	1,777,220	18
Mines.....	71,786	35	43,647	39	46,225	43	27,768	60	23,429	00
Pêcheries et chasse.....	110,345	88	107,803	17	116,080	00	117,985	38	124,436	14
Timbres judiciaires.....	290,966	20	286,316	10	302,191	30	327,911	60	407,857	20
do d'enregistrement.....	133,911	85	172,597	60	216,803	70	250,907	40	229,088	20
Fonds de bâtisses et des jurés.....	29,272	88	62,197	59	33,937	29	34,337	99	28,147	49
Honoraires judiciaires.....	5,495	50	6,299	91	7,492	81	6,100	82	7,292	80
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers.....	21,892	57	10,715	89	25,043	80	24,397	75	22,079	78
Palais de justice de Montréal.....	1,865	23	1,655	25	2,200	01	1,665	52	1,755	33
Prison de Montréal.....	1,287	67	36	68	71	15				
Gardes des prisons de Montréal et Québec.....	4,400	00	4,000	00	4,000	00	4,000	00	4,000	00
Gain des prisonniers, prison de Québec.....	77	75	110	63	14	95	149	75	8	75
Honoraires du grand constable, Québec.....	778	43	938	27	844	99	1,340	64	1,451	31
Prison de Ste-Scholastique.....			85	38						
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa.....							1	10		
Jeunes délinquants.....							9,750	00	6,500	00
Amendes, justice.....	220	00								
Licences.....	871,448	78	938,664	00	903,737	20	944,446	21	1,027,596	92
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	688,152	30	712,118	46	776,542	83	940,590	91	925,093	03
do sur mutations de propriété (arrérages).....	140	80	49	80	161	00			224	60
Droits sur successions.....	838,334	57	1,072,027	20	1,226,678	58	1,064,108	60	1,604,479	55
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc.....	76,516	84	65,912	16	68,845	04	70,793	90	53,870	02
Loi concernant les véhicules-moteurs.....	11,048	00	26,618	59	49,026	06	71,416	47	122,575	85
Commission sur honoraires d'officiers publics.....	15,872	77	18,604	94	22,278	06	24,348	41	25,093	37
do sur renouvellement d'hypothèques.....	50	20	45	47	50	32	70	98	141	20
Législation.....	17,672	78	19,827	64	22,644	28	18,105	23	27,736	37
Asiles d'aliénés, contributions municipales.....	166,065	21	142,887	56	198,405	75	208,244	24	220,465	98
do patients payants.....	4,812	22	6,634	00	4,713	32	5,735	48	6,197	90
Ecoles d'industrie et de réforme.....	29,727	00	30,833	37	33,000	51	36,575	54	42,138	04
Gazette officielle de Québec.....	22,613	73	21,388	76	18,653	42	19,073	57	22,956	28
Revenu casuel.....	60,163	31	90,324	19	104,016	86	73,838	62	75,065	06
Service civil, contributions pour pensions.....	15,914	33	20,089	50	20,414	10	21,054	21	22,351	53
Compagnies d'assurances provinciales, dépenses d'inspection, etc.....	1,030	25								
Revenu en vertu de la Loi des Assurances.....	25,361	73	22,693	55	19,719	60	24,833	30	22,993	99
Compagnies de fidéicommiss—Loi (Revenu).....									3,502	20
Vues animées, honoraires et amendes.....									9,456	00
Travaux et édifices publics, loyers, etc.....	3,011	60	2,664	60	1,960	60	761	60	763	60
Intérêts sur dépôts et placements.....	67,040	69	78,922	78	77,405	95	42,958	94	44,955	29
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....									13,285	35
Prime, escompte et change.....	4,704	01	6,122	60	5,580	88	10,253	72	9,622	81
Intérêt sur prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O.....	28,617	92								
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec 5.....			29,387	11	29,103	32	28,275	09	28,598	45
Prêt aux incendies de Québec.....	120	00					200	00	480	00
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer.....	16,128	88	28,317	78	20,341	89	118,671	36	15,296	55
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences.....							13,685	40	13,685	40
Voie Edouard VII, matériaux vendus.....							50,834	73	34	02
Contribution des municipalités en vertu de 3 Geo. V, chap. 21, s.20.....							1,238	00	303	00
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2.....	2,376	40	10,804	94	290	58	134	00	217	37
Terrains de l'exposition de Montréal, compte des ventes.....	6,571,944	27	7,032,744,99		8,070,109	19	8,382,737	13	9,000,376	73
Acompte du prêt à l'asile d'aliénés de Beauport, 1 mai 1895.....	1,063	04	3,543	48	380	25	390	71	402	51
Propriété rue St. Gabriel, Montréal, No. 76, à compte de vente.....	1,000	00	1,000	00	1,000	00	750	00		
Nouvelle école de laiterie de St. Hyacinthe; vente de la vieille bâtisse.....	5,000	00								
Puissance du Canada, fonds de l'éducation supérieure du Bas-Canada.....			50	00						
Emprunt en vertu de la loi des bons Chemins, 3 Geo. V, chap. 21, sec. 6 et 7.....					412,314	25				
Fonds en fidéicommiss.....	241,869	73	110,597	95	63,534	29	1,942,829	86	1,216,666	67
Fonds consolidé des chemins de fer, Puissance du Canada, remboursement de subside payé à la compagnie du pont de Québec.....	6,820,877	64	7,147,936	42	8,547,337	98	10,447,807	89	10,423,306	43
Emprunts temporaires.....					250,000	00			2,920,000	00
En caisse au 1er juillet de chaque année.....	1,746,771	05	2,224,377	20	2,532,186	06	3,000,619	63	1,808,680	04
	8,567,648	69	9,372,313	62	11,329,524	04	13,448,427	52	15,151,986	47

ETAT COMPARATIF des paiements de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1914

	1909-10		1910-11		1911-12		1912-13		1913-14	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Dette publique.....	1,125,129	02	1,123,021	35	1,131,991	17	1,071,537	74	1,204,743	60
Législation.....	328,772	42	349,457	11	445,256	25	388,339	32	410,846	26
Gouvernement civil.....	408,184	81	447,696	17	491,967	73	530,928	22	582,431	83
Administration de la justice.....	805,880	47	834,642	48	892,926	44	973,349	86	1,080,886	27
Ecoles d'industrie et de réforme.....	66,000	00	68,972	93	66,500	00	89,000	00	103,804	95
Instruction publique (y compris les écoles du soir).....	783,592	88	969,390	09	1,177,233	06	1,383,415	31	1,435,515	28
Agriculture.....	317,300	00	400,247	64	883,664	50	1,001,936	65	450,480	29
Voirie.....									470,312	60
Colonisation.....	176,000	00	221,786	10	234,272	81	223,913	60	257,051	57
Immigration.....	7,354	36	8,638	78	10,800	00	15,670	64	17,203	63
Hygiène.....	22,500	00	25,500	00	25,500	00	38,500	00	38,500	00
Travaux et édifices publics:										
Ordinaires.....	176,763	01	156,868	76	191,212	58	227,515	68	261,208	99
Extraordinaires.....	147,164	85	298,065	09	363,883	95	341,823	33	532,641	27
Travail.....	16,600	00	25,121	62	35,645	07	37,105	42	36,140	44
Asiles des aliénés.....	468,325	00	525,330	53	515,025	63	552,968	56	582,667	73
Institutions de bienfaisance.....	53,116	25	55,828	75	56,828	75	59,625	00	62,335	00
Terres et Forêts.....	273,150	00	289,275	88	316,455	63	327,383	39	413,064	25
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	59,966	74	91,135	54	75,168	96	86,318	46	90,719	81
Charges sur le revenu (y compris les paiements faits par les sheriffs, sur leurs perceptions).....	192,148	81	239,802	58	248,584	01	274,094	57	352,874	00
Divers.....	199,540	21	294,006	44	223,267	79	330,559	24	241,140	18
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de l'Ed. VII, chap. 2.....	266	28	112	20	495	88				
	5,627,755	11	6,424,900	04	7,386,680	21	7,953,984	99	8,624,367	93
Nouvelle Prison, district de Montréal.....	724,172	61	349,255	46	874,394	33	496,452	89	481,003	08
Palais de justice et prison, district de Montcalm.....			6,126	50	14,048	55	48,767	00	16,669	20
Palais de justice et prison, district de Roberval.....					35,000	00				
Endiguement des eaux de la rivière Saint Maurice.....							33,315	60	27,549	85
Loi des bons chemins, 1912.....							550,762	58	3,303,882	31
Fonds en fidéicommis.....	88,142	10	86,448	30	110,624	75	203,736	52	307,273	73
	6,440,069	82	6,866,730	30	8,420,747	84	9,287,019	58	12,760,746	10
Subventions aux chemins de fer et ch. de fer Q. M. O. & O.....	750	00	750	00	750	00	750	00	750	00
	6,440,819	82	6,867,480	30	8,421,497	84	9,287,769	58	12,761,496	10
Rachat de la dette publique: Emprunt de 1882.....			5,500	00	82,000	00	2,405,580	00	1,460,000	00
Remboursement d'emprunts temporaires.....										
	6,440,819	82	6,872,980	30	8,503,497	84	11,693,349	58	14,221,496	10
A ajouter: Paiements de mandats impayés au commencement de chaque année.....	130,408	47	227,956	80	260,809	54	435,402	97	489,005	07
	6,571,228	29	7,100,937	10	8,764,307	38	12,128,752	55	14,710,501	17
A déduire: Mandats impayés à la fin de chaque année.....	227,956	80	260,809	54	435,402	97	489,005	07	531,862	69
	6,343,271	49	6,840,127	56	8,328,904	41	11,639,747	48	14,178,638	48

RECETTES PROBABLES, 1915-1916

PUISSANCE DU CANADA:

Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907	\$1,602,169 60	
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907. ...	240,000 00	
	<hr/>	
	1,842,169 60	
Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada. . .	127,460 68	
	<hr/>	
	1,969,630 28	
Intérêt sur fonds en fidéicommiss.	58,224 51	
	<hr/>	
		\$2,027,854 79

INTERET:

Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V, c. 2, sec 5	28,000 00	
Intérêts sur prêts et dépôts.	43,000 00	
Intérêts des municipalités en vertu de la loi sur les Bons che- mins	160,000 00	
	<hr/>	
		231,000 00

TERRES ET FORETS		1,600,000 00
MINES	25,000 00	
PECHERIES ET CHASSE	135,000 00	
	<hr/>	
		160,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:

Timbres judiciaires	\$410,000 00	
Honoraires judiciaires	4,000 00	
Fonds des bâties et des jurés	30,000 00	
Entretien des prisonniers	20,000 00	
Gardes des prisons de Montréal et de Québec	4,000 00	
Prisons de Montréal et de Québec, gain des prisonniers	500 00	
Palais de justice de Montréal, non compris les timbres	2,000 00	
Honoraires du grand constable, Québec	800 00	
Jeunes délinquants	6,500 00	
	<hr/>	
		477,800 00

Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés) . . .	220,000 00	
Licences	950,000 00	
Taxes sur les corporations commerciales, etc	900,000 00	
Droits sur successions	1,250,000 00	
Taxes sur transferts d'actions, bons, etc	50,000 00	
Loi concernant les véhicules-moteurs	125,000 00	
Commissions sur honoraires d'officiers publics	20,000 00	
do renouvellement d'hypothèques	50 00	
Entretien des aliénés	217,000 00	
do internes des écoles d'industrie et de réforme	40,000 00	
Législation	13,000 00	
Gazette officielle	30,000 00	
Loyers d'édifices publics	1,761 60	
Revenu casuel	50,000 00	
Loi des assurances, revenu	23,382 00	
Loi des Compagnies de fidéicommiss, revenu	4,500 00	
Contributions aux pensions, service civil	21,000 00	
Prime, escompte et change	4,000 00	
Taxes sur les subventions de chemin de fer	15,000 00	
Remboursements de l'indemnité aux porteurs de licences	13,685 40	
	<hr/>	
		\$8,445,033 79

DEPENSES PROBABLES, 1915-16

Dette publique.....	\$1,647,169 23
Législation.....	370,901 50
Gouvernement civil.....	606,227 60
Administration de la justice, etc.....	1,024,089 50
Instruction publique, etc.....	1,533,152 00
Asiles d'aliénés.....	589,625 00
Ecoles d'industrie et de réforme.....	100,000 00
Hygiène.....	38,500 00
Travaux publics, (Ordinaires).....	461,757 48
do (Extraordinaires).....	100,000 00
	<hr/>
	561,757 48
Travail.....	40,600 00
Agriculture.....	338,600 00
Voirie.....	250,000 00
Terres et Forêts.....	334,500 00
Colonisation.....	222,500 00
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (Cadastre).....	86,500 00
Institutions de bienfaisance.....	69,885 00
Charges sur le revenu.....	275,000 00
Services divers.....	215,950 00
	<hr/>
	\$8,304,957 31
Subventions aux chemins de fer.....	7,633 38
	<hr/>
	\$8,312,590 69
	<hr/>

PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Québec au 30 juin 1914

PASSIF

Dette consolidée en cours, telle qu'existant avant la conversion.....	\$24,104,458 66	
Augmentation du capital par conversion.....	1,743,526 83	
		<u>\$25,847,985 49</u>
Emprunts temporaires.....		1,460,000 00
Puissance du Canada, balance de compte au 31 décembre 1902.....		1,473,609 63
do Prix d'achat de propriété pour chemin de fer Q.M.O. & O.....		25,000 00
Dépôts en fidéicommis.....		476,830 37
Mandats impayés.....		531,862 69
Obligations du palais de justice de Québec.....		75,800 00
do do do do Sherbrooke.....		60,000 00
		<u>\$29,951,088 18</u>

ACTIF:

FONDS D'AMORTISSEMENT:

Bal. du prix du ch.fer Q.M.O.&O.déposée en banque	\$684,580 00	
do do placée en obligations		
do do du palais de Jus-		
do do tice de Québec.....	75,800 00	
		<u>760,380 00</u>
Placée en rentes inscrites 3% de la Province de Québec.....	508,439 00	
		<u>\$1,268,819 00</u>
Puissance du Canada:—Part de Québec, Fonds des écoles communes.....		1,164,490 35
Argent en banque.....		973,347 99
Coût de l'école normale Jacques-Cartier, Montréal, à être remboursé par vente de propriété.....		5,000 00
Avances à diverses personnes.....		107,437 29
Endiguement des eaux de la rivière Saint Maurice.....		60,865 45
Nouvelle prison, district de Montréal, avances en vertu de l'acte 7 Edouard VII, chap. 36.....		3,512,201 89
Palais de justice et prison, district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V., chap. 8.....		85,611 25
Palais de justice et prison, district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, chap. 6.....		36,083 90
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Victoria, chapitre 26, et 48 Victoria, chapitre 16.....		75,800 00
Taxe du palais de justice de Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, chapitre 6.....	\$36,929 15	
Fonds d'amortissement, inclus dans les dépôts en fidéicommis.....	23,070 85	
		<u>60,000 00</u>
		<u>7,349,657 12</u>
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1914.....		<u>\$22,601,431 06</u>